



La Newsletter – octobre 2021

# Viviane ARTIGALAS



Sénatrice des Hautes-Pyrénées

## Permanence Parlementaire

Résidence La Lorraine  
20 rue Brauhauban  
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique  
[permanence.artigalas@gmail.com](mailto:permanence.artigalas@gmail.com)

« La question de la dépendance doit être érigée en priorité. Elle interroge notre humanité et l'état de notre société. »

## Proposition de loi portant diverses mesures de justice sociale

Dans le cadre de la proposition de loi portant diverses mesures de justice sociale, portée par ma collègue parlementaire, députée des Hautes-Pyrénées, Jeanine DUBIE, j'ai voté pour la déconjugalisation de l'allocation adultes handicapés (AAH), réclamée de longue date par les associations et prévue dans le texte initial.

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) a été créée en 1975 pour assurer des conditions de vie dignes aux personnes en situation de handicap dont les ressources sont les plus faibles. Destinée à compenser l'incapacité de travailler, elle est versée à 1,2 millions de personnes, pour un montant maximum de 903,60 € par mois.

La prise en compte du revenu du conjoint dans le calcul de l'AAH engendre un déséquilibre au sein du couple et rend la personne en situation de handicap dépendante financièrement de son conjoint. Le versement de cette allocation peut donc être dégressif selon les revenus du conjoint. Ce mode de calcul est une entrave à l'autonomie financière des personnes handicapées et une assignation à dépendre économiquement de leur conjoint. Une situation injuste en particulier pour les femmes, qui se retrouvent enfermées dans leur foyer, et dont 34 % subissent des violences sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint.

Pour favoriser une autonomie économique et sociale pour les personnes handicapées vivant en couple et garantir une allocation minimum en cas de changement de situation de famille, j'ai donc voté en faveur de la déconjugalisation de l'AAH. La proposition d'un abattement sur les ressources du conjoint n'est en rien une réponse au besoin d'autonomie des personnes en situation de handicap.

Cette proposition de loi répond aux attentes des allocataires et des associations en ce qui concerne le report de la barrière d'âge de 60 ans pour bénéficier de la prestation de compensation du handicap (PCH) et la déconjugalisation des revenus du conjoint dans le calcul de l'AAH. Cependant, il est important de rappeler que les questions liées à la dépendance et l'autonomie nécessitent et méritent un débat de fond, qui ne pourra être amené que par l'examen du projet de loi grand âge et autonomie, reporté à maintes reprises.

## Union Sociale pour l'Habitat

L'Union Sociale pour l'Habitat a tenu ce mois-ci son congrès annuel à Bordeaux. Cet événement rassemble l'ensemble des organismes HLM et les partenaires de métropole et d'outre-mer. J'ai été invitée à y participer, aux côtés d'Emmanuelle COSSE, Présidente de l'Union sociale pour l'habitat ; Marie-Noëlle LIENEMANN, Présidente de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'Hlm et Jean-Christophe BOUISSOU, ministre du logement et de l'aménagement en Polynésie française, dans le cadre de la table-ronde des « rencontres d'outre-mer ».

La situation de l'habitat en Outre-mer reste préoccupante. Effondrement de la livraison de logements sociaux, crise du financement, centralisation ... Cette rencontre a été l'occasion de faire un point d'étape et de formuler des propositions pour une relance durable de la politique du logement. Ces propositions sont, en partie issues du rapport sénatorial sur le logement Outre-Mer : Territorialisation des mesures pour prendre en compte les spécificités de chaque territoire, adaptation des normes, travail partenarial entre tous les acteurs ... Vous pouvez retrouver le débat dans son intégralité sur : <https://www.union-habitat.org/actualites/les-rencontres-de-l-outre-mer-0>



## « Vacances pour Tous » & « Essentiem »

Signature de la convention de partenariat, au Sénat, entre « Essentiem » (fonds de dotation pour un tourisme bienveillant) et l'association « Vacances pour tous » (reconnue d'utilité publique, l'association accompagne les professionnels de l'action sociale, de l'insertion, de la jeunesse, les collectivités, les associations, dans la construction de projets vacances avec les personnes qui en sont éloignées) pour soutenir le départ en vacances de familles défavorisées.

Depuis le début de l'été, plus de 300 départs ont déjà été accompagnés, grâce au réseau de Vacances Ouvertes, à la mobilisation de 5 structures d'accueil et au soutien financier d'acteurs comme Essentiem. Des échanges et témoignages touchants avec les familles qui ont pu partir en vacances ont ponctué cette signature. Le droit aux vacances nous concerne tous. Partir est en effet un moyen de rompre l'isolement, de créer du lien social, de s'ouvrir à un nouvel horizon, de s'offrir un temps de répit et il est nécessaire de soutenir le départ des publics éloignés des pratiques touristiques.



Cette action s'inscrit dans la logique de ma proposition de loi de l'an dernier : Favoriser des vacances pour tous, qui prévoyait un plan d'urgence spécifique d'adaptation de l'offre de tourisme social et solidaire, post COVID, et un soutien massif aux plus modestes pour leurs vacances.

## Délégation Outre-Mer

A la demande de la délégation sénatoriale aux outre-mer, un débat à eu lieu en séance publique sur la situation sanitaire en outre-mer. Séance au cours de laquelle j'ai pu interpellier le secrétaire d'État, chargé de l'enfance et des familles, Adrien Taquet.

Alors que la France métropolitaine s'inscrit dans le plan de relance, les outre-mer sont toujours en pleine gestion de crise, au cours de ces dernières semaines, ils ont même été confrontés à la pire situation sanitaire depuis le début de l'épidémie. Leur économie n'est bien entendu pas épargnée et se retrouve en grande difficulté. Certes, le Gouvernement a agi pour ces territoires d'outre-mer, mais les dispositifs doivent être davantage adaptés, car cette crise va durer.



## Trains de nuit

Une très bonne nouvelle pour notre territoire après l'annonce de la réouverture du train de nuit reliant Lourdes à Paris, dès le 12 décembre prochain. C'est avant tout le résultat d'un travail collectif de longue haleine et il faut féliciter l'ensemble des acteurs concernés qui se sont mobilisés depuis plusieurs années. Je tiens aussi à saluer particulièrement la pugnacité et la ténacité de ma collègue Jeanine DUBIE sur ce sujet, et son engagement de la « première heure ».

Enfin, avec l'ensemble des parlementaires du département et d'autres élus des Landes et Pyrénées Atlantiques, je reste favorable à un retour au tracé et horaires originels de la « Palombe bleue ». Un sujet qui a fait l'objet de plusieurs courriers transpartisans adressés au Premier Ministre et au Ministre des Transports.

L'opportunité de recréer un réseau structuré de trains de nuit, sur l'exemple Autrichien, est clairement souligné dans le rapport gouvernemental, prévu par la loi « mobilités » (LOM), sur l'étude du développement de nouvelles lignes de trains d'équilibre du territoire. Je m'en félicite, cela rejoint en effet mon interpellation et les arguments avancés à la Ministre des Transports, dès 2018, après avoir rencontré les bénévoles des Hautes Pyrénées de l'association « Oui au train de nuit ».



## Banque des Territoires

A l'initiative de la Banque des Territoires Occitanie et de la Caisse des Dépôts, j'ai participé au webinaire « rencontres parlementaires », dans le but d'évoquer les enjeux et priorités de nos territoires à l'heure de la relance.

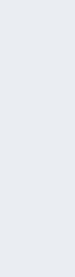


Je suis intervenue plus particulièrement pour expliquer mon rôle de membre de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, mais également pour évoquer ma relation, en tant que parlementaire, avec la Banque des Territoires, mes expériences « terrain », les actions de la Banque des Territoires en Occitanie, ou encore les retours des territoires sur les perspectives et enjeux pour demain.

## Elues d'Occitanie

La « journée des femmes élues d'Occitanie », organisée par « Elues Locales », organisme trans-partisan et agréé par le Ministère de l'Intérieur, s'est tenu à Toulouse ce mois-ci. Une journée d'échanges, de rencontres et de formation à l'attention des élues de la Région, où notre département était extrêmement bien représenté avec bon nombre de collègues Hauts-Pyrénéennes. C'est sur la table ronde intitulée « La Banque des Territoires mobilisée autour des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain », que j'ai pu témoigner des innovations et initiatives locales pour la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, le dynamisme de nos collectivités pour s'emparer de ces dispositifs, leurs attentes et les enjeux à venir.





« Elues Locales » est le premier réseau national des femmes élues. Il a pour objectif principal de soutenir et d'accompagner toutes les femmes élues de France au quotidien, dans l'exercice de leur mandat. Promouvoir la parité, le droit des femmes, former et accompagner nos élues pour qu'elles puissent prendre leur juste place dans leurs assemblées, sont ses principales actions. Ces journées sont organisées, annuellement, partout sur le territoire et sont l'occasion d'échanges d'expériences, de découvertes de projets inspirants ou de formations pour chaque élue, quel que soit son mandat, sa délégation ou la taille de sa collectivité.

## « Adopte un Talent »

L'événement « Adopte un talent » est un événement pilote de la French Tech nationale, qui donne rendez-vous à tous les talents du territoire (porteurs de projets, TPE, PME, groupes, étudiants, entrepreneurs...) sur une journée unique. Pour les Hautes-Pyrénées, c'est à l'aéroport international Tarbes-Lourdes-Pyrénées que s'est déroulé cette manifestation.

Organisée par la Communauté French Tech Pyrénées Adour en collaboration avec le BIC CRESCENDO, autour d'un espace « démocamp » (stands permanents) et de tables rondes thématiques, cette journée a été l'occasion de faire connaître les startups, TPE et PME innovantes de notre territoire, de favoriser leurs rencontres avec des donneurs d'ordre publics et privés ou des partenaires locaux et régionaux de l'inclusion, de l'entrepreneuriat, de l'emploi et de l'innovation. L'occasion aussi d'associer à l'évènement des populations sous-représentées dans le monde de l'entreprise innovante tels que des demandeurs d'emplois, des bénéficiaires du RSA, des personnes issues de quartiers politique de la ville (QPV), des réfugiés, des étudiants.



## DAHER Tarbes

Daher vient de livrer le premier des 4 TBM 940 commandés en novembre 2020 et destinés aux essais en vol de la Direction Générale de l'Armement (DGA-EV), implantée sur les bases d'Istres dans les Bouches de Rhône, et de Cazaux en Gironde. Ces TBM 940 vont remplacer les TBM 700, dont les plus anciens ont été mis en service en 1992, tout en remplissant de nouvelles missions d'instruction et d'essais.

Avec un contrat de maintenance de la flotte d'une durée de 5 ans, ce marché, conclu dans le cadre du Plan de Relance et de la contribution des Armées, est une excellente nouvelle pour cette entreprise, véritable « pépite » locale, mais également pour l'emploi sur notre département. C'est aussi la reconnaissance de l'excellence du travail partenarial entre les ingénieurs de DAHER et ceux de la DGA.

Il convient d'ailleurs de saluer également le travail de cette entreprise avec Airbus et SAFRAN, notamment pour la conception et le développement « d'EcoPulse », un prototype à propulsion hybride, dont le premier vol est prévu dès 2022.





## Palmes Académiques

Cérémonie officielle de remise des Palmes Académiques, sous la Présidence de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, en présence de Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale et de Monsieur le Président de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) du département. Les récipiendaires ont ainsi été honorés et récompensés pour leurs services rendus à l'enseignement.

J'ai aussi pu assister à l'Assemblée Générale de l'AMOPA 65, l'occasion de constater la poursuite des activités de cette association et sa vitalité durant cette période particulière. L'occasion aussi de renouer les liens fragilisés par des mois de pandémie.

## UDSP Hautes-Pyrénées

Le congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Hautes-Pyrénées (UDSP) s'est tenu à Arrens-Marsous.

L'UDSP 65 assure la représentation des sapeurs-pompiers et la défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Elle intervient dans de nombreux domaines dont le secteur social (y compris pour la famille), les jeunes Sapeurs-Pompiers ou encore la formation au secourisme.



C'est Jeanine Dubié qui est intervenue pour les parlementaires du département et présenter la proposition de loi dite « Matras », visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, actuellement en navette au parlement. Ce texte s'inscrit dans la lignée des grandes lois de sécurité civile et contient de nombreuses avancées qui ont reçu un soutien unanime, signe de l'importance des enjeux et de la reconnaissance des femmes et hommes qui donnent de leur temps, parfois leur vie, pour porter secours à leurs concitoyens.

## Rubie's – Argelès Gazost

A l'Assemblée Générale des « Rubie's » à Argelès-Gazost, autour de la Présidente, Virginie Abbadie Longo, joueuses, dirigeants, bénévoles, partenaires et élus étions nombreux pour témoigner notre soutien à cette association, comme mes collègues parlementaires Jeanine DUBIE et Maryse CARRERE. Association soutenue également par l'Office Départemental des Sports avec son Président Louis ARMARY et son Directeur Marc BRÜNING.

L'équipe pratique une activité de rugby à 5 « bien être et santé » qui permet notamment de reprendre une activité physique encadrée, pendant ou après la maladie, afin d'améliorer psychisme et physique, de réduire les effets secondaires des traitements, de retrouver une dynamique positive et de réduire les risques de récurrence.

Une belle initiative qui confirme son utilité avec succès d'année en année.

## Chis

Avec ma collègue, Maryse Carrère, nous avons tenu à saluer l'engagement communal de Jean Laffaye, actuellement 3ème adjoint de la commune de CHIS, élu depuis mars 1971.

Un dévouement au service de la collectivité et de l'intérêt général de plus de 50 ans que nous avons voulu souligner et marquer en lui remettant la médaille du Sénat français.



Compte tenu de la situation sanitaire, la cérémonie a eu lieu en comité restreint à la Mairie de Chis, en présence de quelques membres du Conseil Municipal réunis autour du Maire Bernard Lacoste, du Conseiller Départemental Jean Buron, des employés communaux, de la compagne de Jean Laffaye et d'une partie de sa famille.

## Louey

A LOUEY, pour l'inauguration de la nouvelle salle des sports aux côtés du Maire, Christian Laborde, de son équipe, de mes collègues parlementaires, Jeanine DUBIE et Maryse CARRERE, de la conseillère régionale, Yolande GUINLE, du conseiller départemental, Marc BEGORRE, du Président de la CATLP, Gérard TREMEGE et de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture, Sybille SAMOYAULT, notamment.



Cette inauguration, après 3 ans de projet et travaux, marquait une étape importante pour la municipalité et cette réalisation était très attendue, en particulier pour le club de Handball LOUEY-SOUES-JUILLAN-BARBAZAN, principal utilisateur de la salle. Avec plus de 400 membres, ce club est la preuve concrète du

dynamisme de la commune et l'une de ses nombreuses associations actives. C'est aussi l'exemple d'un regroupement de clubs réussi. Sur nos territoires, de plus en plus d'associations optent pour des stratégies de coopération et de mutualisation, dans un contexte de baisse des subventions publiques.

## Aidons le Liban

Face à la crise économique, sanitaire et politique que traverse le Liban, les hôpitaux libanais manquent de matériel et de médicaments nécessaires aux soins. Même les médicaments de base font défaut.



Ainsi, les docteurs Davy, Sarniguet, Basile, Kaafarani ... et les centres de vaccination, à l'échelle des Hautes-Pyrénées, ont décidé de récolter les surplus de médicaments que possèdent les patients afin qu'ils puissent profiter à la population libanaise. L'ensemble des Parlementaires des Hautes-Pyrénées, sensibles à la souffrance de ce peuple, s'associent à cette démarche et accompagnent cette opération.

Il vous est donc proposé de ramener vos médicaments, de préférence dans les centres de vaccination, mais aussi dans les mairies partenaires de cette collecte.

**AIDONS LE LIBAN**

Suite aux crises, économique et sanitaire, les hôpitaux libanais manquent de matériels et de médicaments nécessaires aux soins. Nous collectons vos dons pour les leur envoyer.

**Ramenez vos dons**

**au centre de vaccination**

**et nous nous occuperons du reste.**

**Merci d'avance de votre aide**

Médicaments même entamés, des couches adultes et enfants, Des pansements, compresses, désinfectant, lait pour enfants et adultes, seringues, aiguilles .... N'hésitez pas, nous ferons le tri si besoin.

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique.

**Permanence Parlementaire**  
Résidence La Lorraine  
20 rue Brauhauban  
65000 TARBES

**Tél : 05 62 54 17 56**

**Adresse électronique**  
[permanence.artigalas@gmail.com](mailto:permanence.artigalas@gmail.com)